

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet : Fourniture de matériels "lumière" pour le Théâtre de la ville de Port-Jérôme-sur-Seine

#### DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE ACHETEUR

Pouvoir Adjudicateur : Ville de Port-Jérôme-Sur-Seine

Hôtel de Ville Service Commande Publique Place d'Isny – BP 29 Notre-Dame de Gravenchon 76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE Courriel: commandepublique@pj2s.fr

Adresse internet : <a href="http://www.pj2s.fr">http://www.pj2s.fr</a> - Adresse internet du profil d'acheteur : <a href="http://www.mpe76.fr">http://www.mpe76.fr</a>

#### PERSONNE REPRESENTANT LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles L.2191-8 R.2191-456

Monsieur Dominique DELANOS, par délégation, Adjoint au Maire de Port-Jérôme-Sur-Seine en charge de la Commande publique

#### **OBJET ET LIEU DU MARCHE**

Fourniture de matériels "lumière" pour le Théâtre de la ville de Port-Jérôme-sur-Seine

#### Lieux d'exécution :

Salle de Spectacle les 3 Colombiers Rue René Coty Notre-Dame-de-Gravenchon 76330 Port-Jérôme-sur-Seine

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est disponible sur le site de dématérialisation www.mpe76.fr sous la **référence THEATRE-LUMIERE 2025** 

#### **TYPE DE MARCHE**

Marché de fournitures - C.C.A.G. – F.C.S. applicable aux marchés de Fournitures Courantes et Services - Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du C.C.A.G. – F.C.S. (JORF n°0078 du 1<sup>er</sup> avril 2021).

### **TYPE DE PROCEDURE**

La présente consultation est lancée sous forme de marché selon procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

n:Oo for



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet : Fourniture de matériels "lumière" pour le Théâtre de la ville de Port-Jérôme-sur-Seine

#### **DONNEES TECHNIQUES**

Les données techniques sont énoncées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières ainsi que dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)

Les variantes libres ne sont pas autorisées dans la présente consultation

Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

#### DATES D'INTERVENTION

L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat.

Le délai de livraison est proposé par le candidat, il ne devra toutefois pas dépasser 5 mois à compter de la notification

#### CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

Remise de l'offre avant le 14 février 2025 12H00

Délai minimum de validité des offres : 160 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent être envoyées par voie électronique sur le site <a href="https://www.mpe76.fr">https://www.mpe76.fr</a>

#### **CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

# MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT

Les décomptes seront transmis au pouvoir adjudicateur qui en assurera le paiement dans le délai de 30 jours après la date de dépôt du projet de décompte.

De plus, cette facture devra être adressée au service financier sous forme dématérialisée sur le portail « CHORUSPRO » à l'adresse suivante : <a href="https://chorus-pro.gouv.fr">https://chorus-pro.gouv.fr</a>

En cas de retard dans les paiements, le taux des intérêts moratoires des collectivités territoriales est le taux BCE – Banque centrale européenne – majoré de 8 points.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €.

pj2s.fr



## **AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

Objet : Fourniture de matériels "lumière" pour le Théâtre de la ville de Port-Jérôme-sur-Seine

#### **AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Le mémoire technique devra être succinct et répondra en priorité, aux critères retenus pour le jugement des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 janvier 2025 sur le site de la Ville et sur MPE76

#### Instance chargée des procédures de recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Tél. : (+33) 2-32-08-12-70, télécopieur : (+33) 2-32-08-12-71

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, tél. : (+33) 2-32-08-12-70, télécopieur : (+33) 2-32-08-12-71